



Loche de rivière

La loche de rivière est peu connue des pêcheurs car elle n'est capturée qu'accidentellement à la ligne. Une espèce voisine, la loche franche (ou moutelle), est mieux connue de la gent halieutique car très présente dans les rivières à truite de Côte d'Or. La confusion entre les deux espèces est assez aisée si l'observation n'est pas attentive.

Noms communs

Loche épineuse, Spined Loach (anglais), Steinbeisser (allemand).

Nom scientifique

Cobitis taenia - Découvert par Linné en 1758

Famille

Cobitidés

Le saviez-vous ?

Les études génétiques sur le genre *Cobitis* tendent à montrer l'existence de 2 espèces en France, *Cobitis taenia* à large répartition (l'espèce qui nous occupe) et *Cobitis bilineata* cantonnée au bassin Rhône-Alpes.

Description

La loche de rivière possède un corps allongé et de forme sub-cylindrique à léger aplatissement latéral et gluant au toucher. La tête est étroite et présente un profil très « rond ». La bouche (infère) est ornée de 6 barbillons plutôt courts. Un aiguillon (sorte d'épine) bifide est localisé sous l'œil.

Les nageoires sont translucides avec des tâches noires régulièrement alignées. La nageoire caudale présente un bord droit et une petite tache noire arrondie à l'insertion de cette nageoire sur le pédoncule caudal. La couleur de la robe est isabelle ou sable avec des taches brunes

plutôt larges ponctuant les flancs et le dos. Sa taille est comprise entre 6 et 12 cm (les mâles sont plus petits que les femelles).

Habitat et comportement

La loche de rivière affectionne les milieux à fonds sableux et à courant lent comme certaines rivières de plaine, plans d'eau ou sablières. Elle est élective des zones littorales à fonds mous et riches en végétation où elle peut s'enfouir ou se dissimuler durant la journée.

La loche de rivière se nourrit durant la nuit et prélève vers, invertébrés et particules organiques qui sont filtrés et séparés des particules minérales à travers l'appareil branchial.

La reproduction a lieu de fin avril à juin. La ponte est multiple et déposée à même des substrats sableux, des racines ou encore des hydrophytes, sous forme d'amas de 100 à 500 œufs de 1 mm de diamètre. Entre 3000 et 4000 œufs produits par une femelle éclosent au bout de 8 jours dans une eau à 15°C.

La loche de rivière est une espèce réputée sensible à la pollution chimique et sa présence témoignerait d'une bonne qualité des sédiments dans son milieu.

Pêche et réglementation

La loche de rivière est inscrite à l'arrêté du 8 décembre 1988 fixant la liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire national. A ce titre la destruction du fraie et de l'habitat de cette loche est interdite et son utilisation comme appât (vif, poisson mort ou partie de poisson) est également prohibée.

L'espèce est par ailleurs classée vulnérable sur la liste rouge des espèces piscicoles françaises et figure à l'annexe 3 de la convention de Berne.

Présence en Côte-d'Or

En Côte d'Or, la Loche de rivière est rare, et localisée sur le bassin de l'Armançon où sa présence est connue dans le canal de Bourgogne, le lac de Pont, l'Armançon et un affluent direct du lac de Pont.